



Hôpitaux de Nice



Lenalval

LE CHANGEMENT POUR LA PEDIATRIE, C'EST MAINTENANT !

LE 29 IL FAUT BOUGER POUR LE DEVENIR DE LA PEDIATRIE

L'accord qui se profile entre le Conseil d'Administration de la Fondation Lenval, le Directeur Général du CHU et le Directeur de l'ARS nouvellement nommé, ne nous rassure en rien concernant le devenir de la pédiatrie. Il attise toutes les inquiétudes concernant le devenir de la gynécologie-obstétrique et du centre femme-mère-enfant. Il ne règle en rien les difficultés économiques rencontrées dans la fonction publique hospitalière et dans les établissements privés participant au service public. Le secteur lucratif lui va bien... enfin les grands dirigeants et les actionnaires parce que les salariés et les usagers ont des choses à dire.

Ce « probable » accord, négocié sans transparence, rencontre l'unanimité contre lui de 5 syndicats du CHU et de la CGT de Lenval. Une intersyndicale a été décidée, chose pas si fréquente, pour porter des propositions cohérentes pour le devenir de nos activités.

« Ils » ont voulu fusionner les pédiatries, contre notre avis, on a vu ce que cela donnait. Aujourd'hui « ils » veulent mettre au service du privé des moyens publics et supprimer toute activité publique de pédiatrie. Le danger est important pour la pédiatrie et pour l'équilibre de l'ensemble du CHU de Nice, pour l'emploi et le service à la population. Il s'agit bien des futures capacités de l'établissement à assurer au moins la conservation des moyens actuels de soins, de formations et de recherches.

C'est un choix d'avenir qui s'opère maintenant.

MARDI 29 JANVIER 2013

L'ensemble des syndicats du CHU CGT-CFDT-FO -SEL/SUD et la CGT de Lenval appelle l'ensemble des personnels de pédiatrie qu'ils soient du CHU ou de Lenval à se mobiliser en envisageant la grève, un rassemblement et une expression devant le Conseil de Surveillance du CHUN présidé par le Maire de Nice. Des décisions pour la pédiatrie se prendront entre maintenant et le 30 avril. Il ne faut plus attendre pour tenter de peser sur ces décisions, dans nos intérêts de salariés et pour les usagers.

Nous appelons les personnels à organiser le service minimum dans les unités pour assurer les urgences et les continuités de soins indispensables et ainsi permettre à un maximum de salariés d'exercer leur droit de grève

**Rendez vous à 9h30 devant le CADAM
à tous les agents disponibles, en grève ou en repos**

**NOUS DEMANDONS QU'UNE DELEGATION DE SALAIRES ET DE L'INTERSYNDICALE
SOIT RECUE PAR LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CHU DE NICE**

Cette mobilisation se place dans le cadre de la défense d'un système de santé performant, accessible à tous, capable de développer les activités de soins, de formations et de recherches nécessaires à la couverture des besoins, à l'amélioration du niveau de santé de la population.

Dans ce cadre et pour offrir les meilleures chances de développement de la pédiatrie à Nice et en PACA Est Corse, nous affirmons et revendiquons :

- ⇒ Devant les dysfonctionnements majeurs et l'impossibilité d'évolution reconnus par tous les acteurs : L'arrêt du GCS CHUN/Lenalval
- ⇒ L'attribution à la pédiatrie unifiée du statut de Fonction Publique Hospitalière qui sera ainsi placée sous la gouvernance et la responsabilité du CHU de Nice
- ⇒ L'ouverture dans les plus brefs délais de négociations sur le devenir des spécialités de Pédiatrie, Gynécologie et Obstétrique et du Centre Femme/Mère/Enfant, notamment concernant les moyens : effectifs (nombres, statuts, qualifications), localisation, budgets